

Questions orales

Mme Mitchell: Il n'y a absolument rien qui justifie que le gouvernement enlève de l'argent aux enfants, monsieur le Président, quand l'économie prospère.

L'UTILISATION DE L'IMPÔT MINIMUM

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Je voudrais poser une question au ministre des Finances cette fois-ci puisque le premier ministre refuse de répondre. Il a instauré récemment un impôt minimum, ou plutôt, il est en train de le faire. Nous sommes d'accord là-dessus parce qu'il y aura maintenant 300 millions de dollars de plus dans la caisse.

M. le Président: Y a-t-il une question?

Mme Mitchell: Le ministre des Finances se servira-t-il de ces 300 millions de dollars de revenu supplémentaire pour réindexer les allocations familiales en 1986?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la députée continue de traiter les allocations familiales comme un cas isolé. Si elle veut être honnête envers elle-même et ses électeurs, elle tiendra compte de toutes les mesures dans leur ensemble. Le crédit d'impôt-enfant augmentera considérablement, de beaucoup plus que les allocations familiales ne diminueront. En outre, une chose qu'elle avait elle-même demandée...

Mme Mitchell: C'est tout de même désindexé. Répondez à la question.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): ... était une réduction de l'exemption d'impôt pour les enfants.

Je voudrais pouvoir dire à la députée que, plus l'économie s'améliorera et produira le genre d'activité qui commence à se manifester—à cet égard, le rapport de l'OCDE a commenté la conjoncture économique cette année de façon très favorable à mon avis en disant qu'il n'avait aucune recommandation de politique à faire au gouvernement du Canada. Vu que les choses se passent tellement bien, l'OCDE n'a rien à recommander de mieux que les initiatives que nous avons déjà prises.

* * *

● (1140)

[Français]

L'EMPLOI

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LA POSITION DU PREMIER MINISTRE ENVERS LES GENS DE PORT-CARTIER

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, il y a quelques instants le premier ministre avait le «front» de nous dire qu'il était accessible, quand on sait que le maire de Port-Cartier tente de le joindre sans succès depuis un mois et demi.

Monsieur le Président, le premier ministre a fait croire aux gens de Port-Cartier qu'avec lui, comme député, le problème de l'emploi à l'usine ITT serait réglé. Depuis des mois, sous le

leadership de la compagnie de papier Cascades Inc., un projet est en marche et le seul partenaire manquant pour le réaliser est le gouvernement fédéral.

Je demande au premier ministre: Pourquoi s'obstine-t-il à vouloir miner la crédibilité du promoteur et surtout à vouloir ignorer les cris d'alarme du maire de Port-Cartier et des gens qui cherchent des emplois?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, la déclaration du député est profondément erronée.

Effectivement, nous avons hérité, sur la Côte-Nord, d'une situation désastreuse suite aux politiques du gouvernement libéral, et le gouvernement fédéral, à Port-Cartier, de façon particulière, a été gravement atteint. Le gouvernement fédéral a consenti un investissement de 60 millions de dollars à Port-Cartier qui va créer 450 nouveaux emplois sur une base durable, ce qui a été reconnu par la population comme étant un geste très important.

En deuxième lieu, en ce qui concerne le dossier ITT et d'autres, j'ai eu l'occasion d'en discuter vendredi dernier avec le premier ministre Bourassa qui est très intéressé dans ce dossier, parce que si solution il y a, cela prend une solution conjointe dans ce dossier comme dans d'autres. Et, dans un avenir rapproché, nous aurons sans doute une déclaration à faire.

LA SOCIÉTÉ CASCADES INC.—L'OFFRE DU GOUVERNEMENT—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire. Le premier ministre peut en avoir discuté avec le premier ministre du Québec, mais l'offre du premier ministre du Québec est sur la table. Je viens de discuter avec M. Bernard Lemaire, le président de la compagnie de papier Cascades, qui me dit que si le 1^{er} janvier le gouvernement fédéral ne fait pas son offre de 12 millions de dollars tel que stipulé, il n'y a plus de promoteur...

M. le Président: La question s'il vous plaît!

M. Lapierre: Est-ce que le premier ministre va livrer la marchandise avant le 1^{er} janvier, autrement il est aussi bien d'en faire son deuil?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Cela est intéressant. Le fait est que si le promoteur en question pense que la façon, c'est de procéder par l'Opposition libérale, bien tant mieux pour lui. Mais en ce qui nous concerne, il y a un dossier conjoint avec le gouvernement du Québec.

M. Malépart: La dictature de Duplessis!

M. Mulroney: Il y a un dossier conjoint qui implique le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral.

M. Bourassa a été assermenté jeudi dernier. Vendredi, on s'est rencontré, le lendemain, dès le lendemain.

M. Ouellet: Décision fédérale!